

Sujet : [INTERNET] Aire de grand passage des gens du voyage - La Jarne

De : "GALLET Famille" <sebastien.gallet@free.fr>

Date : 14/03/2024 07:57

Pour : <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

J'apprends grâce à l'enquête publique que la commune de La Jarne devrait accueillir une aire de grand passage de 4 hectares pour les gens du voyage. Je ne comprends pas cette décision absurde et je m'y oppose.

En effet, La Jarne n'est pas une commune anti gens du voyage comme Saint Médard ou le maire a même fait sa campagne municipale sur le fait qu'il n'y aurait pas de terrain d'accueille sur sa commune. Au contraire La Jarne accueil depuis des années, des groupes sur la saison estivale soit sur le terrain qui se trouve sur la route vers Angoulins, soit sur un terrain de Sport. Mais ces groupes ont toujours été de taille modeste et cohérents avec la taille de notre commune.

Par ailleurs, alors que la CDA de La Rochelle a du mal à fournir à chacun une parcelle de terrain a un prix abordable, que la densification de la construction est de mise et que les personnes qui travaillent sur la CDA vivent de plus en plus loin polluant de fait plus que de raison pour se rendre au travail chaque jour, une parcelle d'ampleur serait privée de culture agricole pour une utilisation ponctuelle.

C'est pour ses raisons que je m'oppose au projet d'agrandissement du terrain pour les gens du voyage sur la commune de La Jarne. Je souhaite qu'il leur soit proposé un terrain qui n'a pas de rentabilité agricole et qui ne prive pas les jeunes ménages qui travaillent sur la CDA rochelaise de terrain à prix abordable.

Cordialement

S GALLET